

# Le règlement de la VTT Montesquieu 2025

La VTT Montesquieu est une rando VTT qui se déroule sur 3 circuits de 30km, 55 km et cette année 10km pour les enfants + accompagnateurs. Elle est donc ouverte à tous, enfants de plus de 8 ans (**accompagnés des parents ou avec autorisation parentale à partir de 12 ans**), femmes, hommes. Les vélos de type VTC, VTT, GRAVELS, sont acceptés, qu'ils soient électriques ou non.

10km à partir de 8 ans révolus  
et accompagnés



30km à partir de 12 ans révolus



55km à partir de 15 ans révolus



## La Charte du cyclo-randonneur...

La VTT Montesquieu emprunte des chemins privés et ne peut faire l'objet d'une pratique sans autorisation préalable de leurs propriétaires : les organisateurs de la VTT Montesquieu ont obtenu toutes ces autorisations et chaque concurrent s'engage à respecter ce droit de passage.

## Les inscriptions...

Elles se font, par carte bancaire, sur le site de Bordeaux Sud Tourisme qui délivrera identifiant et mot de passe afin de suivre l'évolution de votre commande.



## Les droits d'inscription...

- 25 € TTC jusqu'au 10 mai 2025, puis 30 € TTC suivant les places disponibles, le jour du retrait des plaques dossards.
- 15 € TTC sur présentation d'un justificatif de demandeur d'emploi.
- sur le circuit de 10 km, la rando sera gratuite pour le moins de 11 ans

## L'inscription comprend :

- les frais d'inscription sur un circuit au choix
- les ravitaillements et les animations au départ/arrivée et sur le parcours
- les sanitaires, douches et postes lavage des vélos à l'arrivée
- les récompenses individuelles, les prix aux challenges du meilleur déguisement individuel, groupe, et challenge Montesquieu.

**Attention !**

**Seules seront prises en considération les 1000 premières demandes d'inscription correspondant au quota de places disponibles fixé par l'organisation !**



Les personnes n'ayant pas rempli tous les critères d'engagements ne pourront participer à l'épreuve ni à quelconque récompense.

**Annulation :** de votre part, remboursement possible jusqu'au 31 avril 2025 (Remboursement effectué dans un délai de 1 mois-déduction faite de 5 € par dossard, pour frais de gestion). A partir du 01/05/2025 aucun remboursement ne sera possible.

En cas de report de date de notre part, vos inscriptions seront automatiquement reportées sur la nouvelle date.

## Assurances et responsabilités...

Cette organisation est couverte par les organisateurs, pour tout participant (licencié ou non), par une police d'**assurance de responsabilité civile**. Chaque participant doit s'assurer pour sa pratique sportive et pour les dégâts pouvant être occasionnés envers un tiers ou lui-même. Tout concurrent hors délais (17h30) ne sera plus couvert par la responsabilité civile de l'organisateur.



Ce même organisateur dégage sa responsabilité en cas de détérioration de matériels ou d'équipements individuels pendant l'épreuve. L'organisation décline également toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, etc.

**ATTENTION !** : Toute personne n'ayant pas rempli les conditions ci-avant sera considérée comme non participant. En conséquence de quoi, elle ne pourra prétendre à aucune couverture d'assurance de la part de l'organisateur. D'autre part, elle ne sera pas identifiée et prise en charge par les secours de l'organisation, elle n'aura pas accès aux ravitaillements et elle ne bénéficiera pas des cadeaux remis à l'arrivée par l'organisation.

Retrait de dossards :



A partir du vendredi 16 Mai 2025 13h00 sur le village départ/arrivée ou le matin du 17 Mai 2025 de 7h30 à 10h30.

**Demandez  
le programme !**



### Déroulement de la rando...

Les randonnées partiront par vagues de 150 cyclistes espacées de 10 minutes, sans tenir compte des dossards ou plaques de cadre, soit un dernier départ à 11h.

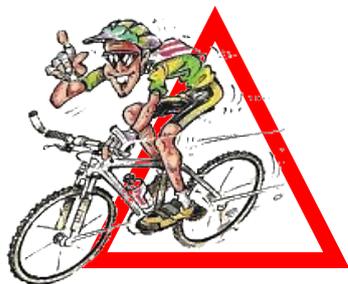
**Le premier départ se fera à 10h et la fin de la randonnée est prévue à 17h30 : passé ce délais, aucune récompense ne sera délivrée.**

### Les parcours ?

Un plan de chaque parcours sera téléchargeable sur le site.

Les parcours seront fléchés ou repérés.

L'usage de ces parcours est exclusif pour la manifestation et ne pourra être utilisé en dehors de cette journée.



### Sécurité :

Chaque participant devra respecter le code de la route sur les éventuelles portions de routes empruntées.

Le port du casque est obligatoire.



Tous les concurrents devront respecter les consignes de sécurité annoncées par le speaker et les organisateurs de l'épreuve.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation et aucun rapatriement de personne ou de vélo ne sera assuré.

### Ravitaillements :

Ils seront situés aux Châteaux : La Solitude, Malartic Lagravière, Château de France, La Louvière, La Tour Martillac, Lassalle et Méric.

### Dégustations :

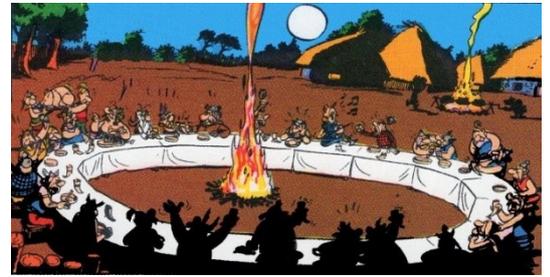
Elles sont prévues aux châteaux : La Solitude, Malartic Lagravière, Château de France, La Louvière, La Tour Martillac, Lassalle et Méric.

Il est rappelé aux concurrents que les éventuelles dégustations présentes sur chaque circuit sont à la discrétion des châteaux traversés. L'abus d'alcool, est dangereux pour la santé, et est à consommer avec modération...



## Après l'effort, soirée festive...

Il vous sera proposé de quoi vous restaurer et vous désaltérer en après-midi et durant la soirée festive.



## Environnement et propreté :

Des sanitaires seront présents le long du parcours et sur les sites de départ/arrivée.

Une station de lavage de vélos sera a disponibilité sur lire d'arrivée.

Douches au village départ.

Chaque participant devra respecter les lieux et environnements traversés, et ne devra pas traverser les rangs de vigne.

## Jury des challenges :

Il sera composé de membres du comité Organisateur

Les jurés seront présents au départ et à l'arrivée ainsi que sur les parcours.

Les prix seront remis à partir de 17h30 sur la scène espace départ/Arrivée.

Droit à l'image : l'organisation se réserve le droit d'exploiter les photographies et vidéos prises durant l'épreuve dans le but de promouvoir la VTT Montesquieu



## Et enfin...

*Point final.*

L'inscription à cette épreuve signifie que chaque participant accepte ce règlement de l'épreuve

